Barème des sanctions

Gestion CDS 94 – Saison 2025-2026

Approuvé par le Comité directeur le 08/09/2025.

Ce barème s'appuie sur le RGES et le MAD de la LIFVolley 2025-2026.
Le montant des amendes est de 50% des tarifs de la LIFvolley (MAD 2025-2026).

Réf.	Infraction	Sanction sportive	Amende
1	**Licence incorrecte joueur**	Si, en enlevant le joueur, l'équipe - reste complète = pénalité - devient incomplète = forfait	 40 € 50 €
2	**Licence incorrecte officiel**	Pénalité si pas de mise en conformité dans les 10 jours	40 €
3	**FDME non utilisée** (à partir de M18)		10 €
	FDM papier mal tenue		18,50 €
4	**FDME transmise hors délai**		50 €
	Saisie résultats FDM papier hors délai		50 €
	FDM papier hors délai + 2 jours		30 €
	FDM papier hors délai + 30 jours		80 €
5	**Équipe incomplète**	Forfait	50 €
6	**PENALITE**	Match perdu 3-0, -1 pt au classement	40 €
7	**FORFAIT**	Match perdu 3-0, -3 pts au classement	50 €
8	**Forfait général**		180 €
9	**Trop de joueurs sur FDM**	Pénalité	40 €
10	**Implantation non officielle**	Forfait pour les 2 équipes	140€/éq.
11	**RÉCIDIVE sur non-conformité des installations et des équipements des joueurs**		35 €

Sanctions terrain	Relevé réglementaire	Amende
Avertissement (carton jaune	1 inscription	0 €
Pénalisation (carton rouge)	2 inscriptions	50 €
Expulsion (cartons jaune et rouge ensemble)	4 inscriptions	75 €
Disqualification (cartons jaune et rouge séparés)	6 inscriptions	100 €
Manquement aux devoirs d'entraîneur ou de capitaine	1 inscription	-
Comportement irrespectueux avant la clôture de la FDM	2 inscriptions	-

Les sanctions terrain sont :

- cumulables.
- doublées en cas de récidive dans la même saison
- doublées si appliquées au coach ou son adjoint ou au capitaine.

3 inscriptions entraînent une interdiction de terrain de 7 jours pour la personne concernée.
Les inscriptions restent au relevé réglementaire fédéral pendant 365 jours à partir de la date de sanction.